



Communiqué de presse

LE REVEIL DES MOULINS DU QUERCY, C'EST PARTI !

Cajarc, le 03 Avril 2021

L'Association de Sauvegarde des Moulins du Quercy a vu le 12 février 2021 la pertinence de son projet de « Réveil des Moulins » récompensé par délibération du Conseil Régional d' OCCITANIE.

Déposée en octobre 2018 et soutenue par les responsables de collectivités telles que le Département du Lot, le Grand FIGEAC, la ville de FIGEAC, l'association de pêche de Figeac, l'association Sauvegarde du Célé, l'association Céléwatt, la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin et plus largement par les propriétaires et les usagers des moulins du Lot et du Tarn-et-Garonne, notre réponse à l'appel à Projets **ENERGIES RENOUVELABLES COOPERATIVES ET CITOYENNES** émis par la Région et l'Ademe a trouvé son avènement !

Le projet que porte notre association a pour objectif
**la faisabilité de la réactivation de moulins à eau
à des fins de production d'électricité décarbonée**

grâce à leur participation au mix énergétique indispensable au respect de l'engagement
TEPOS de notre Région à trouver son autonomie énergétique à l'horizon 2050 !

C'est une première action concertée et collective qui servira d'exemple à toutes celles et ceux qui trouveront là un point d'appui pour une autre réponse que les destructions d'ouvrages hydrauliques actuels, la loi n'ayant jamais exigé autre chose que le rétablissement de la qualité des eaux en « gérant, équipant et entretenant » les ouvrages de nos cours d'eau.

Pour que vivent nos rivières il faut que vivent nos moulins.

Expérience et mémoire locales, bien plus fiables et moins onéreuses que certains cabinets d'études exogènes, rappellent à notre souvenir l'extraordinaire foisonnement de la vie dans les plus petits ruisseaux jusqu'aux années 60, alors qu'aucune chaussée n'a été modifiée depuis !

Nous allons nous attacher à prouver qu'une autre voie est possible pour concilier l'écologie et le tissu social et économique, ce que nos moulins savent faire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours en servant en toutes circonstances les intérêts essentiels de nos populations locales jusqu'au plus profond de nos campagnes.

Aujourd'hui, 60 chaussées de moulins ou autres ouvrages anthropiques sont menacés d' « effacement » dans nos deux départements : 23 dans le Lot et 37 dans le Tarn et Garonne ! Cette liste a été établie sans concertation ni avec les associations liées à la sauvegarde de ce patrimoine ni avec les propriétaires eux-mêmes, et aucune compensation ou indemnité n'est prévue pour l'aliénation irréversible de ces biens privés.

La destruction des ouvrages est aujourd'hui la solution privilégiée et la mieux subventionnée ; autant de production d'hydroélectricité potentielle perdue à jamais alors que le législateur cherche à nous mobiliser pour une transition énergétique propre et urgente.

Nous demandons à tous, propriétaires d'un moulin, collectivités, associations patrimoniales, pêcheurs, riverains, amoureux du paysage des miroirs d'eau, citoyens à nous rejoindre pour aider à la réhabilitation de ces usines multiséculaires, implantées hier par nos aïeux d'abord pour l'autonomie alimentaire des territoires puis pour les premières centrales électriques de nos villages, aujourd'hui pour participer à ce mix d'énergies renouvelables indispensable.

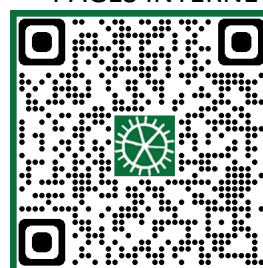
Serge Despeyroux, Président.

Contact presse :

Serge DESPEYROUX – 06 74 56 11 58

moulinsduquercy@gmail.com

PAGES INTERNET



<http://moulinsduquercy.com/le-reveil-des-moulins/>



AAPPMA de Figeac